

.com, .fr, .org... Tout le monde ou presque sait de quoi il s'agit lorsque sont évoqués ces quelques suffixes. En cette année 2001, les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont plus que jamais sur le devant de la scène, notamment au travers de leur porte-drapeau : l'internet. Encore réservée à une élite universitaire et militaire américaine il y a une petite dizaine d'années, le Web a connu un développement spectaculaire (9 millions d'utilisateurs en 1995, 350 millions actuellement). Elle a su se rendre indispensable au niveau tant de la famille que des affaires. Bien plus encore, l'innovation semble aller de pair avec le réseau des réseaux. Et le bois dans tout cela ?...

Bois et internet : le mariage impossible ?

Portée sur la tradition du matériau, la filière bois est formée en majorité de petites structures qui aiment le contact, le toucher et sont peu sensibles à l'innovation. À ceux qui évoquent un taux d'équipement informatique faible, on peut rétorquer que la plupart des acteurs de la filière BTP ont en général un ordinateur, même si le nombre de connectés reste limité notamment pour les petites structures. Ajoutons à cela que le "noble" matériau ne nous facilite pas la tâche : anisotrope, hygroscopique, hétérogène et globalement plus complexe et moins bien connu que les autres, il demeure difficilement "exploitable" sur le Web.

Internet : la porte vers un "univers du bois"

Pourtant, les intérêts sont là et bien là. En effet, la filière a besoin de communiquer, d'échanger des don-

Le "b@is internet", un produit innovant

nées : le voilà, ce pilier autour duquel elle pourrait se fédérer, celui qui permet(trait) à un sylviculteur landais de discuter avec un cabinet-conseil parisien, à un particulier se renseigner sur telle ou telle essence, à des négociants d'obtenir en permanence les coûts du bois, à des chercheurs de partager leurs points de vue, des données ou de la documentation (n'oublions pas que le réseau a été créé pour cela à l'origine). On pourrait ainsi arriver à un véritable "univers" (à rapprocher d'universel) où les PME n'auraient plus de barrières vis-à-vis de l'information et de la communication, et pourraient dialoguer librement avec les plus grands groupes (et vice-versa).

Le mouvement est déjà lancé. Certes, les sites francophones traitant du bois sont rares, mais loin d'être dénués d'intérêt. On peut les classer, sous forme d'une gradation, en fonction non pas de la qualité, mais plutôt de leur degré d'implication dans la Toile :

■ Le premier degré pourrait être constitué par les **sites-vitrines**, ceux qui présentent l'activité de leur propriétaire, soit ceux de la plupart des entreprises ayant une activité bois classique, ainsi que ceux des écoles (ENSTIB, ESB, lycées professionnels orientés bois, etc.)

■ Le deuxième serait celui des **sites à caractère informatif** à destination des acteurs de la filière, soit ceux des laboratoires de recherche et des organismes (CIRAD, CTBA, CNDB, ONF...), le site-en-bois ainsi que les pages personnelles...

■ Le troisième celui des sites qui proposent des **services génériques** du type annonces, chat, forum, courrier, liens et de l'information, soit Woodnet (Belgique), Ablewood (partie Univers du Bois), tous les "portails" comme Le-bois.com ou encore Xylos...

■ Le quatrième enfin celui des sites proposant des **services spécifiques**,

soit la vente de bois et dérivés sur Woodnet, Fordaq ou IHB ; progiciel de calcul d'ossature bois Ablewood...

On voit que cette classification fait passer de sites orientés vers un propriétaire à des sites orientés vers un utilisateur, où le propriétaire devient un prestataire de services. Et c'est bien de l'utilisateur qu'il nous faut parler, car le plus dur est à venir : faire évoluer les mentalités pour que la filière bois française s'implique un minimum et donne enfin sa chance au réseau des réseaux. Cela pourrait conduire à son épanouissement et à sa modernisation, en satisfaisant son énorme besoin de communication, de savoir, d'échange de connaissances notamment dans le milieu de la recherche. Le produit "Bois-internet" a déjà été accepté et reconnu par sa moitié internet. Reste que la filière doit suivre pour que cette innovation n'en reste pas au stade du prototype. ■

Alexandre Agogué

Quelques sites à visiter

Fordaq : www.fordaq.com

IHB (Internationale Holzboerse) : www.timber.org

Amazon : www.amazon.com

Houra : www.houra.fr

IBazar : www.ibazar.fr

Ablewood (progiciel de calcul ossature bois) : www.ablewood.com

Ablewood (univers du bois) : www.ablewood.com/portail.asp

Le portail le-bois.com : www.le-bois.com

Le portail Xylos : www.xylos.net

Le CTBA : www.ctba.fr et

www.eyetec.com (vision Industrielle)

Le CIRAD : www.cirad.fr

Le CNDB : www.boisforet-info.com

L'ONF : www.onf.fr

Woodnet (filière bois belge) :

www.woodnet.com

Le site en bois : www.site-en-bois.com

ANNEXE 12

Nouvelles technologies ► Commerce électronique

Action commerciale n° 201

Étude

► Six minutes pour séduire

Les sites marchands ont six minutes (le temps moyen passé sur le site) pour séduire les internautes, selon une étude de Nielsen/NetRatings. Pour attirer les visiteurs, il faut un contenu riche, car ce sont les sites marchands où l'on trouve beaucoup d'informations qui sont les plus visités. L'étude confirme aussi l'intérêt des internautes pour le e-commerce : 42 % des visiteurs se sont en effet rendus en juillet sur des sites commerciaux.



La revanche de l'e-Europe ?

Dans son étude annuelle sur le commerce électronique, Andersen Consulting note que les entreprises européennes se sont massivement engagées dans le e-business. Y compris les entreprises traditionnelles.

L'Europe contre-attaque. 97 % des entreprises européennes déclarent avoir aujourd'hui recours au commerce électronique (en "chat" ou en vente). Un chiffre qui montre une « avancée spectaculaire, selon Rosemary O'Mahony, associée chez Andersen. Les entreprises ont compris que ce n'était pas un phénomène de mode mais une évolution inéluctable. »

Quelques chiffres

- 70** % des dirigeants français ont utilisé le commerce électronique pour les activités commerciales et marketing (contre 33 % l'an passé)
- 57** % des entreprises françaises ont développé une véritable stratégie internet : c'est peu par rapport aux 83 % d'entreprises américaines
- 73** % des entreprises françaises voient le commerce électronique comme un moyen de conserver leur leadership face à une concurrence active
- 50** % des entreprises européennes ne savent pas aujourd'hui si leurs initiatives dans le e-business seront couronnées de succès

ANNEXE 13

ENQUÊTE

BOIS MAG 04/01

Les PME françaises et l'Internet

63 % des PME-PMI devraient disposer d'un site web en 2001, contre 40 % en 2000. C'est ce qui ressort de la dernière enquête BNP Paribas sur l'équipement et les modes d'utilisation d'Internet en France et en Europe publiée en janvier. L'utilisation du courrier électronique représente la première utilisation d'Internet pour 73 % des PME françaises. La recherche d'informations professionnelles est la seconde utilisation pour

64 % d'entre-elles. Troisième usage d'Internet : les relations avec clients et fournisseurs (échanges de données, réception de commandes...) pour 51 % des entreprises. Très peu de PME (3 %) en revanche ont recours à Internet pour obtenir des propositions de financement. Seulement 8 % déclarent avoir passé des commandes sur Internet en 2000 et seulement 13 % envisagent de le faire en 2001. Parmi les attentes

des PME-PMI vis-à-vis de leur site Internet, 82 % espèrent que cela leur apportera un surcroît de notoriété. 47 % ont conçu leur site afin d'offrir plus de services à leurs clients et à leurs fournisseurs. Enfin, le montant des investissements globaux dans le secteur de l'Internet aurait été en France de 1,23 milliard d'euros en 2000. Pour 2001, un volume de 1,3 milliard d'euros serait attendu, soit une quasi-stagnation.

ANNEXE 14

EXTRAIT DU SITE WEB DE I.R.M

I.R.M. - L'architecte des Residences Nature - Microsoft Internet Explorer

http://www.irm-cni.fr/Pages/Frameset2.htm



OPTIMA



OPTIMA




LES REGIONALES

NOUVEAUTES

FERRASSES

TOUS MODELES

HOME PAGE
CONTACT/CATALOGUE
POINTS DE VENTE

L'ARCHITECTE DES RESIDENCES NATURE

Premier constructeur français de résidences mobiles, IPM offre le plus grand choix de modèles avec 3 gammes : **OPTIMA**, **MAESTRIA** et **DIVA**. En tout plus de 40 versions différentes de 6 à 10,64 m. Le millésime 2001 s'annonce exceptionnel. Nouveaux modèles, nouveaux aménagements, nouvelle décoration... affirment plus que jamais notre vocation d'architecte des résidences nature, pour le bonheur de chacun !

NOS COORDONNEES :

115 Av. du Mal de Lattre de Tassigny - BP 247
85402 LUÇON Cedex

Tél : 02 51 56 13 57 - Fax : 02 51 56 13 01

Service commercial :

Tél : 02 51 56 18 19 - Fax : 02 51 56 17 28

Usines à Luçon et Beaucaire

Temme zone internet

SOMMAIRE

I - PRESENTATION GENERALE	
1. Description	2
2. Applications	2
3. Fabrication	2
4. Caractéristiques	2
II - AVIS TECHNIQUE	4
III - ESSAIS PHYSIQUES ET MECANIQUES	
1. Isotropie	4
2. Variation à l'humidité	4
3. Module de rupture	4
4. Forces internes	4
5. Résistance aux chocs	4
6. Comportement suivant les températures	5
7. Vieillessement	5
8. Réaction aux intempéries	5
9. Facteur d'isolation R	5
IV - REACTION AU FEU	
1. Classement feu	5
2. Pouvoir calorifique supérieur	5
V - ACCESSOIRES	
1. Bande de départ	6
2. Moulure de joint de 22 ou 30	6
3. Coin extérieur individuel de 22	7
4. Coin extérieur continu	7
5. Coin intérieur continu	7
6. Moulure J 16 ou J 25	7
7. Larmier	7
8. Clous	7
9. Mastic coloré	7
10. Peinture et teinture de retouche	7
11. Grille anti-rongeur	7
VI - INSTRUCTIONS DE POSE	
1. Généralités	8
2. Pose du Ced'r-tex	8
3. Pose du Ridgewood et de l'Ultra-Plank	8
3.1 Pose horizontale	8
3.2 Pose verticale	11
3.3 Pose diagonale	11
4. Finitions	11
4.1 Traitement des angles	11
4.2 Traitement des portes et fenêtres	11
4.3 Revêtement de parties hautes	12
4.4 Grille anti-rongeur	12
4.5 Autres finitions	12
VII - ENTRETIEN	12
VIII - GARANTIE 10 ANS	
1. Conditions d'application	12
2. Etendue	12
3. Exclusions	12
4. Procédure	12

I - PRESENTATION GENERALE

1. Description

Le revêtement extérieur Canoxel est fabriqué depuis plus de 40 ans au Canada par la société ABT Canada. Bardage en fibres de bois reconstituées parachevées par 4 couches de peinture protectrice, il offre une durabilité exemplaire, une grande facilité de mise en oeuvre et présente l'esthétique du bois sans ses imperfections naturelles. Pour une finition soignée, il est commercialisé avec les accessoires de pose et de finition assortis.

2. Applications

De par ses performances à la fois techniques, esthétiques et de mise en oeuvre, le bardage Canoxel est un matériau particulièrement adapté pour la construction et la réhabilitation dans tous les domaines : habitat individuel et collectif, résidences de vacances, bâtiments industriels, bureaux, hôtels, restaurants, équipements sportifs et de loisirs, établissements scolaires, maisons de repos...

3. Fabrication

Le procédé de fabrication utilise un brevet déposé par Guillaume Mason, inventeur du procédé Gun-système, qui consiste à lier les fibres de bois provenant des billes de bois en liquéfiant la lignine sous l'effet combiné de la chaleur et de la haute pression.

Les bois utilisés sont essentiellement des essences résineuses à fibres longues comportant peu de résine (épinettes, pins blancs...).

Les opérations de fabrication s'enchaînent de la façon suivante :

Hachage

Cette opération est réalisée à l'aide des machines lourdes à couteaux disposés sur tambour.

Défilage

Il est effectué avec de l'eau, à une température de

180°C, sous une pression de 5,2 à 5,9 bars.

Le mélange issu de cette opération est composé de 2% de bois et 98% d'eau.

Conformation du "pâton"

Cette opération consiste à recueillir la pâte sur un grillage métallique présentant une trame de 1 mm pour permettre à l'eau de s'écouler. "Le pâton" reçoit une adjonction de 0,25 à 0,28% de phénol par poids sec de copeaux. La chaîne de conformation permet d'éliminer un maximum d'eau du pâton. A l'issue de cette opération, celui-ci est composé de 40% de bois et de 60% d'eau.

Pressage

Cette opération est effectuée sous une presse multi-étages à plateaux chauffants, sous une température à 215°C et une pression de 3100 Kpa. Elle permet de compresser le panneau en éliminant l'eau excédentaire pour produire un panneau de fibres sec. Les plateaux de la presse sont équipés de tôles spéciales donnant au panneau son aspect texturé.

Découpe

A la sortie des presses, les panneaux sont découpés en clins de différentes largeurs.

Stabilisation

Après humidification à 8%, les clins sont stockés pendant 15 jours minimum durant lesquels ils vont s'acclimater à la température extérieure.

Finition

Les panneaux sont parachevés par 4 couches de peinture acrylique thermodurcissable cuites au four à une température de 160°C.

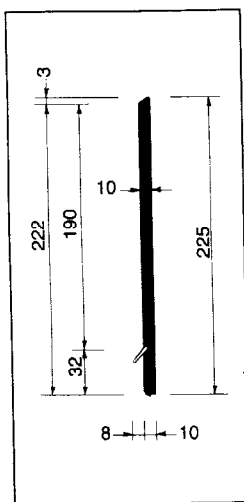
4. Caractéristiques

- Composition : 97% de fibres de bois
2% de résine phénolique
1% de cire

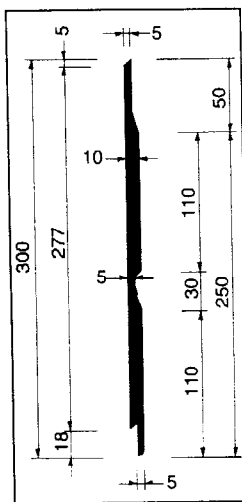
- La gamme CANEXEL est composée de 3 clins, colorés ou tons bois, avec ou sans cannelure : CED'R-TEX, RIDGEWOOD, ULTRA-PLANK.

Caractéristiques	Ced'r-tex	Ridgewood / Ultra-Plank
Coloris	Blanc, Amande, Sable, Gris Brume, Bleu Ecossois, Acadia, Yellowstone, Sierra	Blanc, Amande, Sable, Gris Brume, Bleu Ecossois, Acadia, Yellowstone, Sierra Coloris supplémentaires Ridgewood : Vert hollandais, Vert pin, Beige rosé, Rouge campagne
Pose	horizontale	horizontale, verticale, diagonale
Largeur utile	200 mm	280 mm
Longueur utile	3660 mm	3660 mm
Epaisseur	10 mm	10 mm
Surface utile / paquet (4 lames)	2,91 m ²	4,10 m ²
Poids / paquet (4 lames)	36 kg	48 kg
Rayon de courbure maximum	2,50 m	2,50 m
Masse volumique	920 kg/m ³	920 kg/m ³

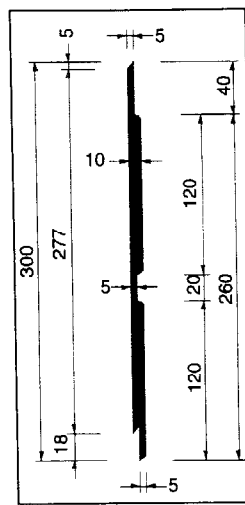
Clin CED'R-TEX



Clin RIDGEWOOD



Clin ULTRA-PLANK



II - AVIS TECHNIQUE

• Avis technique CSTB n°2/97-561 du 3 Juin 97.

• Classement reVETIR

En application des règles d'attribution définies dans le document "classement reVETIR des systèmes d'isolation thermique des façades par l'extérieur", le système est classé :

- clin Ced'r-tex :

r² e² V₁ E₁ T₃* I₁ R₁

* T₁ avec entraxe des tasseaux ≤ 30 cm

- clins Ridgewood et Ultra-Plank :

r² e² V₁ E₁* T₃ I₁ R₁

E₁ en pose verticale ou oblique sur ossature simple réseau.

r = réparation facile

T = Tenue aux chocs

e = entretien

I = Incendie

V = Vent

R = Résistance thermique

E = Etanchéité à l'eau

III - ESSAIS PHYSIQUES ET MECANIQUES

France

CSTB

(Centre Scientifique et Technique du Bâtiment)

BUREAU VERITAS

(Centre Technique Européen)

Pays-Bas

Laboratoire COT - Haarlem

Laboratoire SKH

Canada

FORINTEK

(Conseil National de la Recherche du Canada)

1. Isotropie

Examen technique du CSTB

n° BDC-CØ-0042/84

Le revêtement Canoxel est isotrope, ses caractéristiques physiques et mécaniques étant les mêmes dans les sens longitudinaux et transversaux.

2. Variation à l'humidité

Examen technique du CSTB

n° BDC-CØ-0042/84

Humidité à réception = 6,0%
Absorption d'eau après 24h d'immersion = 8,4%
Gonflement après 24h d'immersion = 2,1%
Variations dimensionnelles en atmosphère = 0,6%
(après 3 jours d'exposition, d'une part 85% HR 25°C, d'autre part 30% HR 25°C).

Ces résultats montrent que le revêtement Canoxel présente une bonne résistance à l'humidité. On peut en augurer un bon comportement en oeuvre, sous réserve d'un séchage rapide après une période d'humidification.

La faible importance des variations dimensionnelles a certainement une incidence favorable sur le comportement des finitions.

3. Module de rupture

Rapport FORINTEK Canada Corp.

n° 55.81.834/83

Le module de rupture est la mesure de la résistance d'un matériau soumis à des pressions simultanées de tension, de compression et de flexion.

$$MOR = \frac{3 \times \text{charge totale (lb)}^* \times \text{portée (po)}^*}{2 \text{ larg.échantillon (po)} \times 2 \text{ épais.(po)}}$$

Les normes 11GP3M du gouvernement canadien exigent un module de rupture minimum de 13 Mpa. Le revêtement Canoxel obtient une moyenne de 29 Mpa.

4. Forces internes

Rapport FORINTEK Canada Corp.

n° 55.81.834/83

Cette propriété est déterminée par la force requise pour délaminer le matériel dans une direction perpendiculaire à sa surface sur un échantillon de 2 po* x 2 po.

$$\text{Force interne} = \frac{\text{charge totale (lb)}^*}{4}$$

Les normes 11GP3M du gouvernement canadien exigent un minimum de 0,17 Mpa. Le revêtement Canoxel obtient une moyenne de 0,34 Mpa.

5. Résistance aux chocs

Compte-rendu d'essai CSTB

n° CL 97-007 - Murs 97

Les essais de chocs de sécurité ont été conduits en respectant les spécifications UEAtc :

* po = pouce = 2,54 cm
lb = livre = 0,453 kg

- chocs de corps mou (énergie de 400 joules)
- chocs de corps dur (énergie de 10 joules)

Les essais de chocs de sécurité permettent de porter une appréciation sur la résistance mécanique des revêtements utilisés en rez-de-chaussée. On notera que les chocs sont bien absorbés et qu'il n'y a pas de rupture ni de déformation irréversible. Compte tenu de la facilité à remplacer éventuellement les clins accidentés, la classe Q4 peut être attribuée en pose normale pour tous les types de clins.

6. Comportement suivant les températures

Compte-rendu d'essai CSTB
n° BDC.83.CØ.141.1/84

Cet essai a été conduit sur un élément de mur, en respectant les spécifications du document UEAtc "Directives communes pour l'agrément des façades légères".

Cet essai, dit "choc thermique", comprend une alternance d'exposition :
- chaleur : température de surface portée sur le témoin noir à 80°C.
- humidité : refroidissement rapide par ruissellement d'eau à 10-15°C.

Les déformations mesurées à l'issue du programme d'essai sont insignifiantes et aucune détérioration n'est observée sur les maquettes.

7. Vieillessement

Rapport d'essais BUREAU VERITAS
n° CN53B950112E - Juillet 95

7.1 Vieillessement

Après 75 cycles climatiques conventionnels de vieillissement définis dans la norme P84-402, le revêtement Canexel ne présente aucune altération apparente, ni farinage, ni écaillage, ni cloquage.

7.2 Ecart de teinte

Après 75 cycles climatiques conventionnels, l'écart de teinte mesuré par un chronamètre Minolta CR 2000 est selon les coloris faiblement perceptible et non perceptible.

7.3 Adhérence du revêtement

L'adhérence, mesurée suivant la norme

NF EN 26-624, est la même avant et après les 75 cycles climatiques conventionnels. Ces essais montrent le bon comportement du matériau et de son revêtement, conforme à la définition de la "bonne tenue" mentionnée dans la NFT 36001 "Dictionnaire technique des peintures et travaux d'application".

8. Réaction aux intempéries

Tests du laboratoire COT
n° LB94-315 RAP

Résistance à la fissuration	= bon
Ecaillage peinture	= aucun
Réaction à la pulvérisation	= aucune
Décoloration	= aucune
Gonflement à l'incision	= très faible

9. Facteur d'isolation R

La résistance d'un matériau à la transmission de la chaleur, le facteur "R", est l'inverse de la conductivité thermique ou la conductance.

$R = 1 / k$

Plus élevé est le facteur R, meilleure est l'isolation. Le revêtement Canexel de 10 mm a un facteur R de 0,70.

IV - REACTION AU FEU

1. Classement feu

Procès verbal d'essai CSTB n° 93.36058/93

Le revêtement Canexel est classé M3.
Cet essai est valable pour les deux faces.

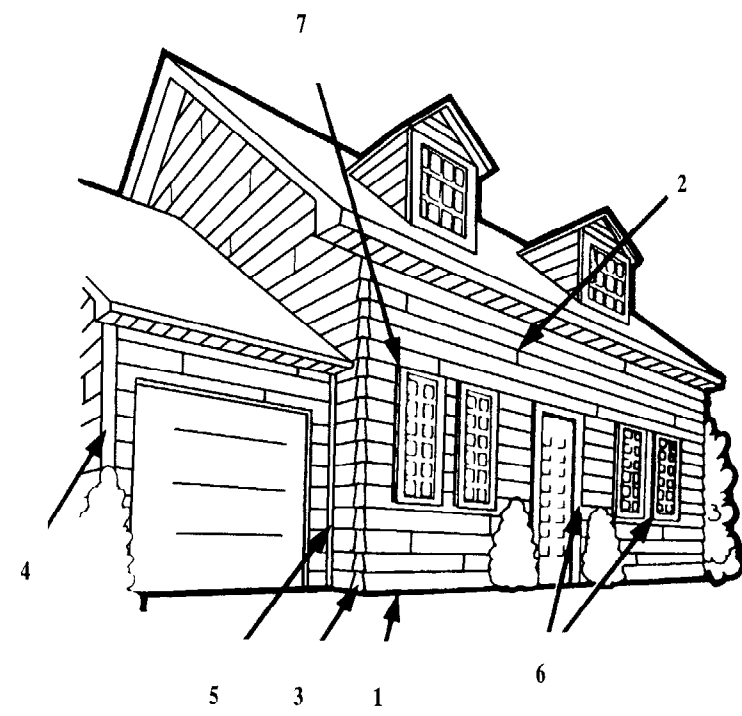
2. Pouvoir calorifique supérieur

Dossier du LNE n° 5040807/95

Le revêtement Canexel a un pouvoir calorifique supérieur de 185 mégajoules/m³.

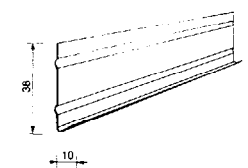
V - ACCESSOIRES

Pour une finition soignée, CANEXEL propose une gamme d'accessoires de pose en aluminium laqué assortis aux différents types de clins et coloris.



1. Bande de départ

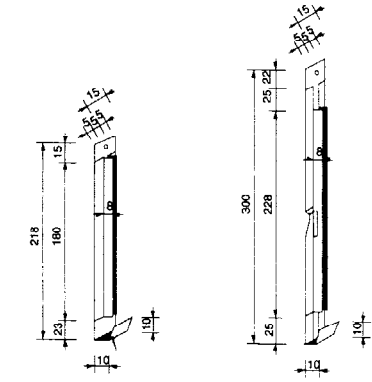
Permet d'assurer la fixation basse des clins posés à l'horizontale.



2. Moulure de joint de 22 ou de 30

Utilisée pour abouter les clins posés à l'horizontale. Laisser un espace de 8 mm entre les deux clins pour permettre l'installation de la moulure et une bonne dilatation. Moulure de joint de 22 cm pour le Ced'r-

tex, de 30 cm pour le Ridgewood et l'Ultra-Plank.

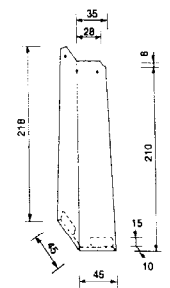


Moulure de 22

Moulure de 30

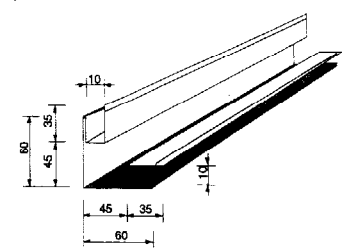
3. Coin extérieur individuel de 22

Pour les clins Ced'r-tex, permet de réaliser la finition des angles sortants.
Attention : les clins ne doivent pas être jointifs dans l'angle.



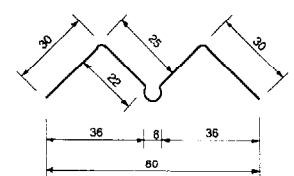
4. Coin extérieur continu

Installé avant la pose du revêtement, permet de réaliser la finition des angles sortants pour les clins Ridgewood et Ultra-Plank.



5. Coin intérieur continu

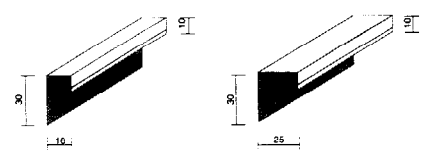
Installé avant la pose du revêtement, permet de réaliser la finition des angles rentrants.



6. Moulure J 16 ou J 25

Installée avant la pose du revêtement, permet d'effectuer certaines finitions comme l'encadrement

des portes et fenêtres, la finition des façades sans retour. Moulure J 16 pour le Ridgewood et l'Ultra-Plank, J 25 pour le Ced'r-tex.

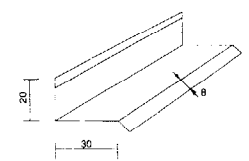


Moulure J 16

Moulure J 25

7. Larmier

Installé avant la pose du revêtement, permet d'effectuer une finition hermétique au dessus des fenêtres et des portes et fait office de jet d'eau.



8. Clous

Clous annelés de 40 mm. Pour les usages apparents, le tête des clous sera peinte avec une peinture de retouche.

9. Mastic coloré

Latex acrylique de haute qualité assorti aux différents coloris permettant de faire le joint entre les clins posés à la verticale ou en diagonale et d'effectuer certaines finitions.

10. Peinture et teinture de retouche

Permet de réparer les petites surfaces de revêtement endommagées. Peinture pour les coloris unis, teinture pour les tons bois.

11. Grille anti-rongeur

Profil PVC rigide de 25 x 25 mm ou 30 x 30 mm perforé sur une face, coloris blanc ou marron.

VI - INSTRUCTIONS DE POSE

1. Généralités

Les clins CANEXEL se posent facilement et rapidement sans outillage spécial, sur des murs en bois ou maçonnerie, avec ou sans isolation par l'extérieur. La pose peut s'effectuer selon les types de clins à l'horizontale, la verticale ou en diagonale, sur des surfaces planes ou courbes (rayon de courbure maxi : 2,50 m). Leur fixation s'effectue par clouage (invisible) sur un lattage régulier dans le respect des règles d'installation des façades ventilées.

Les instructions de pose du CED'R-TEX, du RIDGEWOOD et de l'ULTRA-PLANK sont détaillées ci-après.

Important

Stockage

Le revêtement Canexel doit être stocké à l'extérieur pour s'adapter à la température ambiante et demeurer à plat sur les palettes fournies.

Pare-pluie

L'installation d'un pare-pluie est impérative sur les ossatures bois et les murs humides.

Ventilation

La ventilation est primordiale quels que soient le support et le sens de pose du clin.
Elle doit être prévue à plusieurs niveaux :
- en partie basse : démarrer au moins à 5 cm du sol fini.
- en partie haute sous le faîtage : prévoir un écart de 10 à 15 mm sans jamais bloquer les clins.
- dans le tableau de fenêtre : découper le lattage aux 4 angles pour permettre la circulation de l'air.

Dilatation

Il est primordial de ne jamais bloquer les clins l'un contre l'autre et de ne jamais bloquer les clins contre les accessoires.

Façades de grande longueur

Pour les façades d'une longueur supérieure à 10 m, il est impératif d'augmenter les possibilités de dilatation en recoupant les lames à environ 2,50 m.

Découpe

Le revêtement Canexel doit être découpé à l'aide d'une scie à denture fine côté peinture.

2. Pose du CED'R-TEX

Cf schémas numérotés p. 9.

- Les clins à recouvrement CED'R-TEX se posent à l'horizontale sur un lattage vertical espacé tous les **400 mm maximum d'axe en axe**. Celui-ci doit avoir une épaisseur de 15 mm pour une ossature bois et de 30 mm pour un support maçonnerie. (1)
- Le démarrage en partie basse nécessite l'installation d'une bande de départ, préalablement mise à niveau, vissée ou clouée sur le lattage à 5 cm minimum du sol fini.
Il est conseillé de fixer entre les lattes des pièces de bois d'une hauteur de 20 cm pour le bon maintien de la bande de départ. (2)
- La fixation des clins sur le lattage s'effectue par clouage non apparent en partie haute des lames (4).
- L'aboutement des lames est réalisé à l'aide des moulures de joint de 22. Celles-ci doivent être clouées en partie haute sur le lattage existant ou sur une pièce de bois rapportée. (3) et (5).

3. Pose du RIDGEWOOD et de l'ULTRA-PLANK

Les clins à emboîtement RIDGEWOOD et ULTRA-PLANK se posent à l'horizontale, à la verticale ou en diagonale.

Cf schémas numérotés p.10.

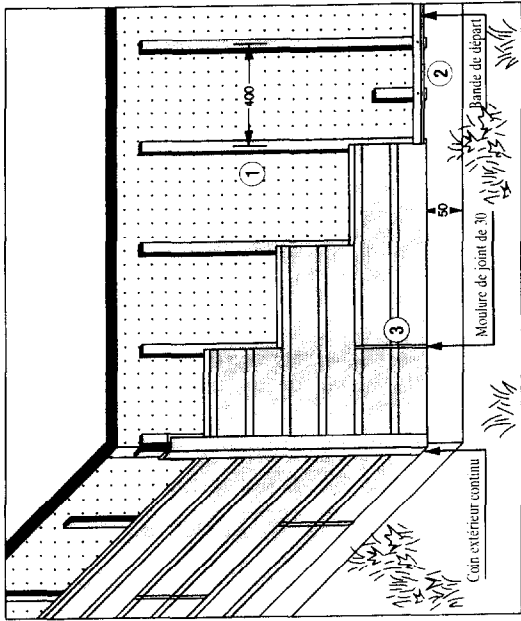
3.1 Pose horizontale

- La pose horizontale des clins s'effectue sur un lattage vertical espacé de **400 mm maximum d'axe en axe**. Celui-ci doit avoir une épaisseur de 15 mm pour une ossature bois et de 30 mm pour un support maçonnerie. (1)

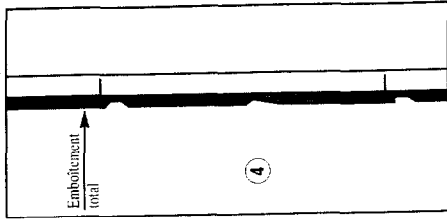
ANNEXE 15

5/6

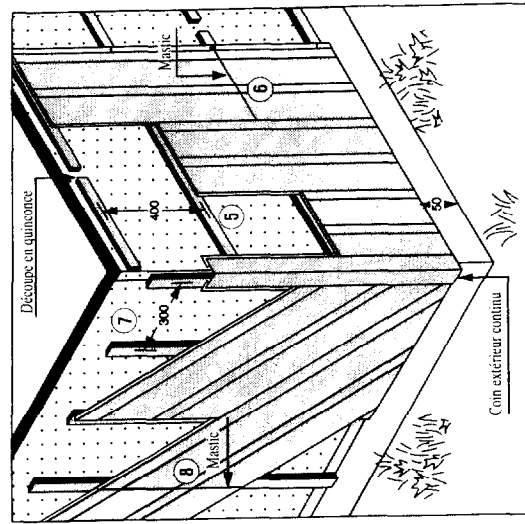
POSE DU RIDGEWOOD ET DE L'ULTRA-PLANK



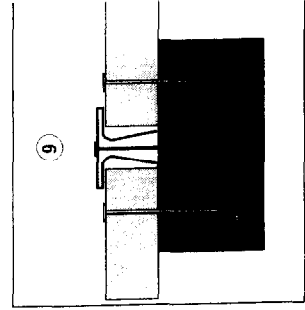
Pose horizontale



Fixation du clin

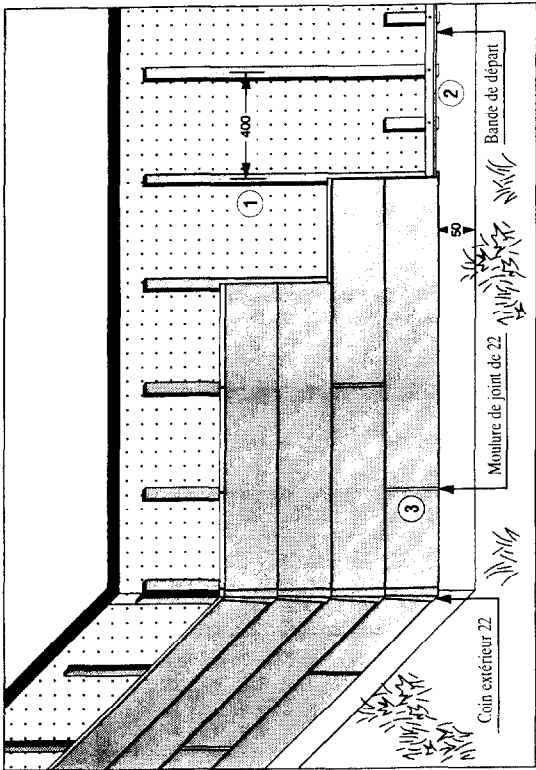


Pose verticale et diagonale

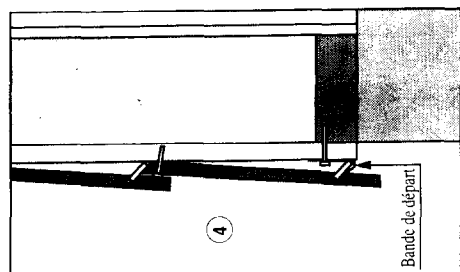


Moulure de joint

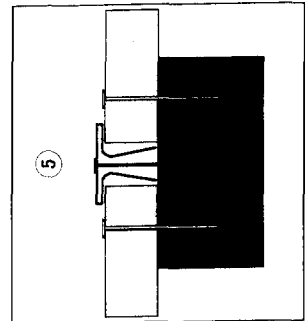
POSE DU CED'R-TEX



Pose horizontale



Fixation du clin



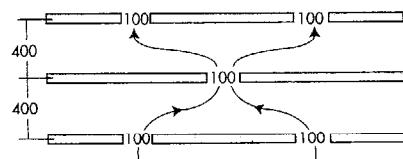
Moulure de joint

- Le démarrage en partie basse nécessite l'installation d'une bande de départ, préalablement mise à niveau, vissée ou clouée sur le lattage à 5 cm minimum du sol fini.
Il est conseillé de fixer entre les lattes des pièces de bois d'une hauteur de 20 cm pour le bon maintien de la bande de départ. (2)
- La fixation sur le lattage s'effectue par clouage non apparent en partie haute du clin sur la languette. (4)
- L'aboutement des lames est réalisée à l'aide des moulures de joint de 30. Celles-ci doivent être clouées en partie haute sur le lattage existant ou bien sur une pièce de bois rapportée. (3) et (9).
- **Veiller à emboîter totalement les lames les unes dans les autres.**

3.2 Pose verticale

- La pose verticale des clins s'effectue sur un lattage horizontal espacé de **400 mm maximum d'axe en axe**. Celui-ci doit avoir une épaisseur de 30 mm minimum. (5)

- Pour permettre une bonne circulation d'air, effectuer des découpes de 100 mm en quinconce dans le lattage tous les mètres.



- Bien respecter la ventilation haute en laissant 150 mm entre la dernière latte et le chevronnage.

- Une autre solution pour assurer une bonne ventilation consiste à réaliser un contre-lattage.
- La fixation sur le lattage s'effectue par clouage non apparent en partie haute du clin sur la languette. (4)
- L'aboutement des lames est réalisé à l'aide du mastic coloré. Prévoir un espace de 5 mm entre elles pour permettre leur dilatation en fonction des variations de température et d'humidité. (6)
- **Veiller à emboîter totalement les lames les unes dans les autres.**
- **Important : Pour les poses de grande hauteur (plus de 6 m) ou les cas particuliers, nous consulter.**

3.3 Pose diagonale

- La pose diagonale des clins s'effectue sur un lattage vertical espacé de **300 mm maximum d'axe en axe**. Celui-ci doit avoir une épaisseur de 15 mm pour une ossature bois et de 30 mm pour un support maçonnerie. (7)
- La fixation sur le lattage s'effectue par clouage non apparent en partie haute du clin sur la languette. (4)
- L'aboutement des lames est réalisé à l'aide du mastic coloré. Prévoir un espace de 5 mm entre les deux clins pour permettre leur dilatation en fonction des variations de température et d'humidité. (8)
- **Veiller à emboîter totalement les lames les unes dans les autres.**

4. Finitions

4.1. Traitement des angles

- Pour les angles sortants : utiliser les coins extérieurs individuels de 22 pour le Ced'r-tex. et les coins extérieurs continus, à installer avant la pose du revêtement, pour le Ridgewood et l'Ultra-Plank.
- Pour les angles rentrants : installer avant la pose du revêtement les coins intérieurs continus.

Le traitement des angles peut également être réalisé à l'aide de coins en bois ou d'autres accessoires.

4.2 Traitement des portes et fenêtres

- Avant la pose du revêtement, installer le larmier qui permet d'effectuer une finition hermétique au dessus des fenêtres et des portes tout en faisant office de jet d'eau. Le clouer tous les 30 cm et le laisser dépasser de 15 mm de chaque côté de la fenêtre ou de la porte.
- Effectuer l'encadrement des portes et fenêtres à l'aide des moulures J 25 pour le Ced'r-tex, des moulures J 16 pour le Ridgewood et l'Ultra-Plank.

4.3 Revêtement posé en partie haute d'une façade

Afin de parfaire la finition et de cacher la tranche des lames au démarrage, installer avant la pose du revêtement une bande de départ en cas de pose horizontale, un larmier en cas de pose verticale ou diagonale.

4.4 Grille anti-rongeur

Il est recommandé de poser une grille anti-rongeur en partie basse.

4.5 Autres finitions

D'autres finitions, comme l'arrêt des façades sans retour, peuvent être effectuées à l'aide des moulures J 25 pour le Ced'r-tex, J 16 pour le Ridgewood et l'Ultra-Plank.

VII - ENTRETIEN

Le revêtement extérieur Canexel a été conçu pour conserver son éclat au fil des ans sans entretien. Toutefois, l'atmosphère de certaines régions et certains environnements polluants peuvent nécessiter un minimum d'entretien.

- Le revêtement Canexel se nettoie facilement avec de l'eau et un détergent non abrasif. En cas de surfaces fortement salies, il est conseillé d'utiliser un appareil de lavage haute pression du type Kärcher, qui redonnera au revêtement tout son éclat.
- Les petites surfaces endommagées peuvent être réparées à l'aide des peintures ou teintures de retouche Canexel.
- A très long terme, il est possible d'appliquer une nouvelle couche de peinture acrylique.

VIII - GARANTIE 10 ANS

Le bardage Canexel, y compris son revêtement peinture, est **garanti 10 ans à compter de la date de son installation** par le Contrat Fabricant n° 285425V souscrit par SCB DIFFUSION auprès de la SMABTP.

Certificat de Garantie

Pour une gestion efficace de la garantie et le suivi des références Canexel, veuillez, dès l'installation du revêtement, remplir et retourner à SCB Diffusion le Certificat de Garantie ci-contre.

1. Conditions d'application

La garantie 10 ans s'applique à condition que le revêtement Canexel ait été choisi pour un usage adapté et installé selon les instructions de pose délivrées par SCB Diffusion.

2. Etendue de la garantie

- Sont couverts par la garantie 10 ans :
 - les défauts apparents signalés avant installation
 - les vices cachés et entraînant à l'usage une évolution anormale du revêtement, notifiés à SCB Diffusion pendant la durée de la garantie.

- Dans le cadre de cette garantie, seront pris en compte :
 - le remplacement des clins défectueux et de leurs accessoires
 - les frais de main-d'œuvre liés au remplacement.

3. Exclusions

Sont exclus de la garantie les dommages :

- provenant de actes de guerre, guerre civile, émeutes, actes de terrorisme ou de sabotage, explosion nucléaire.
- résultant de tremblement de terre, éruption volcanique, inondation ou autre cataclysmes naturels.
- causés par la non application des instructions de pose fournis par l'usine.
- causés par l'usage non adapté du Canexel.

4. Procédure

Toute anomalie doit être portée à la connaissance de SCB DIFFUSION dans un **délai de 15 jours** à compter de son observation.

La réclamation doit être accompagnée de la facture d'achat du produit concerné. Celle-ci sera admise après examen sur place effectué par un représentant de SCB Diffusion qui déterminera son bien fondé et évaluera les surfaces à remplacer.

ANNEXE 16

MOBIL HOME 7,50 m x 3,70 m

